

Consigne Permanente

CI

CP - OPS - RSM - 04

GREVE METEO FRANCE

1. OBJECTIF

- Aviser les navigateurs d'une situation pouvant perturber la diffusion des bulletins météorologiques côtiers et BMS côte.
- Adapter nos diffusions avec les éléments météo reçus lors des grèves (bulletins météo large et BMS large).

2. PROCEDURE

- L'adjoint SAR/METEO notifie le mouvement de grève sur la fiche journalière de relève Météo lors de sa prise de quart.
- Enregistrer et diffuser la partie du bulletin large qui concerne l'émetteur VHF (sur lequel devait être diffusé le bulletin côtier) .
- Faire vérifier et valider l'enregistrement par le chef de quart.
- Enregistrement et diffusion sur VHF16 d'un message d'information avant chaque diffusion des bulletins météorologiques :

MESSAGE TYPE

SECURITE SECURITE

ICI LE CROSSMED CROSSMED CROSSMED

SUITE A UN MOUVEMENT SOCIAL AFFECTANT METEO FRANCE, LES BULLETINS METEOROLOGIQUES COTIERS NE PEUVENT ETRE DIFFUSES ET SONT REMPLACES PAR LA DIFFUSION DES BULLETINS LARGE.

SECURITE SECURITE

VERSION 1 DATE: 25/05/2011 PAGE: 1/1
